MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Anzême Le bourg

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 19/03/1982

Étendue de la protection : Eglise, à l'exception de la sacristie (cad. AK 78) : classement par arrêté du 19 mars 1982

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.